



Pour parent/tuteur : Vos droits et responsabilités à l'école de votre enfant

Tous les enfants et les jeunes aux États-Unis ont le droit de recevoir une éducation publique gratuite, quel que soit leur statut migratoire, leur langue ou leur niveau scolaire.



Droits du parent/tuteur :



Recevoir des informations de l'école dans une langue que vous comprenez ; ces services de traduction doivent être gratuits et fournis par un personnel qualifié



Prendre connaissance des progrès de leur enfant à l'école et demander une réunion avec les enseignants à tout moment de l'année scolaire



Demander de l'aide à l'école si votre enfant a des difficultés d'apprentissage ou des problèmes de santé ou de comportement qui affectent sa capacité d'apprentissage



Recevoir des nouvelles de l'école concernant le comportement et les activités de votre enfant

Responsabilités du parent/tuteur :

☐	Veiller à ce que votre enfant aille à l'école tous les jours et informer l'école en cas d'absence
☐	Répondre aux membres du personnel scolaire et les contacter en cas de préoccupations concernant les études, le comportement ou des situations d'intimidation
☐	Fournir un espace calme pour étudier à la maison, encourager de bonnes habitudes d'étude et s'assurer que les devoirs sont faits
☐	Veiller à ce que votre enfant dorme suffisamment, mange bien et se sente soutenu
☐	Encourager le respect, la responsabilité et l'implication à l'école
☐	Se tenir informé(e) sur l'assiduité, les notes et les ressources disponibles
☐	Participer aux réunions, événements scolaires et faire du bénévolat si possible